

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 COUPES DE FRANCE MIX NATIONAUX



MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE DREUX

E-MAIL: mcdreux28@gmail.com

TÉLÉPHONE: 06.16.09.28.98

ORGANISATEUR TECHNIQUE: MOTO CLUB DE DREUX

N° D'ÉPREUVE FFM: 497

DATE: 11 MAI 2025

LIEU: ÉCUBLÉ

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	POURRIAU DANIEL	Licence: OFF 019995
Délégué FFM	MALRIC PATRICK, PRESIDENT DU JURY	Licence: OFF 016304
Membre du Jury	DAUVOIS PATRICE	Licence: OFF 007902
Membre du Jury	GOUPIL JEAN CHARLES	Licence: OFF 011897
Commissaire technique responsable	HESS BERTRAND	Licence: OFF 358618
Responsable du chronométrage	LACLAUTRE LUDOVIC	Licence: OFF 353402

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



MOTOCROSS NATIONAL 125

MOTOCROSS NATIONAL 250

MOTOCROSS NATIONAL 450

DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	L.QUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
AGE MINIMUM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM: INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T 250	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DOCTEUR LEGUESDRON GUILLAUME		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	DREUX 28100	Temps de trajet (en min)	25 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	ECUBLE	Longueur du circuit	1480
Adresse	LIEUDIT BILHEUX	Largeur minimum de la piste	6
		Largeur de la grille	30
		Longueur de la ligne droite de départ	95
		Nombre d'OCP*	25
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 17/03/2025
MOTO CLUB DE DREUX
 Terrain motocross Ecublé Illeudit Bilheux
 127 Impasse du Bois Chapet
 28170 TREMBLAY LES VILLAGES
 Tél. 06.16.09.28.98 / mcdreux28@gmail.com
 Siret 39082084300014 - RNA W283000366
 Agréé FFM 0326

VISA DE LA LIGUE

DATE: 31/03/2025
 Signature numérique de Christine CAILLY
 Date : 2025.03.31
 09:31:29 +02'00'

VISA DE LA FFM

DATE: 02/04/2025
 NUMÉRO: 25/0345
 74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE DREUX

E-MAIL: mcdreux28@sfr.fr

TÉLÉPHONE: 06.16.09.28.98

ORGANISATEUR TECHNIQUE: MOTO CLUB DE DREUX

N° D'ÉPREUVE FFM: 497

DATE: 11 Mai 2025

LIEU: ECUBLÉ

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	POURRIAU DANIEL	Licence : OFF 019995
Président du Jury ou Arbitre*	MALRIC PATRICK, PRESIDENT DU JURY	Licence : OFF 016304
Membre du Jury	DAUVOIS PATRICE	Licence : OFF 007902
Membre du Jury	GOUPIL JEAN CHARLES	Licence : OFF 011897
Commissaire technique responsable	HESS BERTRAND	Licence : OFF 358618
Responsable du chronométrage	LACLAUTRE LUDOVIC	Licence : OFF 353402

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Chpt Ligue OPEN	13 ANS		125 à 250 2T et 250 4T	Insc : ffm.engage-sports
	15 ANS		300 2T et+ 350 4t et+	
TGO Sidecar cross	Pilote 15 ans Et passager 14 ans		Au dessus de 350 cc jusqu'à 750 cc pour les 2T, Et 1000 cc pour les 4T	Insc : bastienmarchand@orange.fr

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DOCTEUR LEGUESDRON GUILLAUME		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	DREUX 28100	Temps de trajet (en min)	25 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	ECUBLÉ	Longueur du circuit	1480 m
Adresse	LIEUDIT BILHEUX 28170	Largeur minimum de la piste	6 m
		Largeur de la grille	30 m
		Longueur de la ligne droite de départ	95 m
		Nombre d'OCP*	25
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : **36**
En manche : **30**

- **Rappel !** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **19/03/2025**
MOTO CLUB DE DREUX
Terrain motocross Ecublé lieudit Bilheux
127 Impasse du Bois Chapet
28170 TREMBLAY LES VILLAGES
Tél. 06.16.09.28.91 / mcdreux28@gmail.com
Siret 39082084300014 - RNA W283000366
Agrée FFM 0326

VISA DE LA LIGUE

DATE: **31/03/2025**
Signature numérique de **Christine CAILLY**
Date : 2025.03.31
09:30:25 +02'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **02/04/2025**
NUMÉRO: **25/0345**
MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE DREUX

DATE: 11 MAI 2025

LIEU: Ecublé lieudit Bilheux



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
Samedi 10 Mai 2025				
15h00	20h00	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	Toutes	5 h
15h00	20h00	Contrôles techniques <input type="checkbox"/>	Toutes	5 h
16h00		Visite du circuit	Toutes	
Dimanche 11 Mai 2025				
7h00	8h30	Contrôles administratifs et tech	CdF 250 avec accord du délégué	1h30
7h00	8h30	Contrôles administratifs et tech	Open et TGO	1h30
8h00	8h15	Briefing commissaires et secouristes <input type="checkbox"/>		15 mn
8h55	9h05	Briefing pilotes	CDF 250	10 mn
8h30	8h45	Essais Libres <input type="checkbox"/>	TGO	15 mn
8h50	9h05	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Chpt Ligue Open Groupe 1	15 mn
9h10	9h30	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Coupe de France 250	20 mn
9h35	9h50	Essais Libres <input type="checkbox"/>	Open Groupe 2	15 mn
9h50	10h10	Pause <input type="checkbox"/>		20 mn
10h10	10h25	Essais Chronométrés	TGO	15 mn
10h30	10h45	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	Chpt Ligue Open Groupe 1	15 mn
10h50	10h55	1 Test de départs	Coupe de France 250	5 mn
11h00	11h20	Essais Chronométrés	Coupe de France 250	20 mn
11h25	11h40	Essais Chronométrés <input type="checkbox"/>	Chpt Ligue Open Groupe 2	15 mn
11h45	12h10	Manche 1	TGO	15 mn + 2 tours
12h10	13h35	Repas <input type="checkbox"/>		1h25
13h35	13h55	Manche 1 <input type="checkbox"/>	Chpt Ligue Open gpe Confirmé	15 mn + 1 tour
14h00	14h10	Tour de reconnaissance	Coupe de France 250	10 mn
14h15	14h50	Manche 1	Coupe de France 250	25 mn + 1 tour
14h55	15h25	Manche 1 <input type="checkbox"/>	Chpt Ligue Open gpe Expert	20 mn + 2 tours

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE DREUX

DATE: 11 MAI 2025

LIEU: Ecublé lieudit Bilheux

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
15h30	15h40	Manche 2	TGO	15 mn + 2 tours
15h45	16h05	Pause		20 mn
16h05	16h25	Manche 2	Chpt Ligue Open gpe Confirmé	15 mn + 1 tour
16h30	16h40	Tour de reconnaissance	Coupe de France 250	10 mn
16h40	17h10	Manche 2	Coupe de France 250	25 mn + 1 tour
17h20	17h30	Remise des Prix	Coupe de France 250	10 mn
17h30	18h00	Manche 2	Chpt Ligue Open gpe Expert	20 mn + 2 tours
18h05	18h30	Finale	TGO	15 mn + 2 tours
18h40		Remise des Prix	TGO + Chpt de Ligue Open	